



AVIS D'APPEL D'OFFRES

MISE À NIVEAU DU SYSTÈME D'IRRIGATION – CLUB DE GOLF DE CARLETON-SUR-MER - AO 2024-05

DEVIS POUR SOUMISSION

La Ville de Carleton-sur-Mer demande des soumissions pour la mise à niveau du système d'irrigation des neufs (9) trous du club de golf situés du côté sud de la route 132.

Sans s'y limiter, les travaux consistent en :

- La conception du nouveau système d'irrigation des trous numéro 1, et 11 à 18.
- La fourniture et mise en place des matériaux et équipements nécessaires pour l'irrigation des tertres de départ, des allées et des verts.
- La remise en état des lieux.

Les propositions devront être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « Irrigation – Club de Golf de Carleton-sur-Mer » avant le jeudi 7 novembre 2024, à 14h, à l'Hôtel de Ville, situé au 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0. Les soumissions seront ouvertes dans la Salle Lavoie-St-Laurent du même endroit.

La Ville de Carleton-sur-Mer ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Il se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.

Vincent Leblanc, ing.
Directeur des travaux publics

15 octobre 2024